

Communiqué

Brigue, le 7 février 2017

Protection de la sphère privée dans les maisons de retraite et les crèches – UniDistance publie un ouvrage de référence

UniDistance publie un ouvrage réunissant les avis des spécialistes valaisans de la protection de la sphère privée dans les EMS et les crèches, réunis en conférence en octobre 2015 à la «Maison des générations Sainte-Anne», à Steg. Ce recueil regroupe les conclusions présentées durant la conférence, ainsi que des documents complémentaires.

Les auteurs

Les auteurs sont des spécialistes du sujet. Citons Sébastien Fanti, responsable valaisan de la protection des données, Thierry Schnyder, juge au Tribunal civil de première instance de Viège, Katja Kobel, avocate et chargée d'enseignement à la HES-SO, Christian Nanchen, chef du service cantonal de la jeunesse, et Martin Kalbermatter, directeur de l'EMS «Haus der Generationen St. Anna».

Les questions

La conférence a porté sur les questions juridiques concernant la protection de la sphère privée. Il s'agit surtout des droits et des devoirs des professionnels en charge de personnes dépendantes et vulnérables. Qui peut communiquer quelles informations à qui? Qui doit informer? Qui doit se tenir au devoir de réserve? Que se passe-t-il en cas de violation des droits concernés?

Ces questions sont fondamentales, quotidiennes et d'intérêt général. Dans une société vieillissante, il est nécessaire de préciser tant la situation juridique des personnes prises en charge que celle des professionnels qui s'occupent d'elles.

Les réponses

Bien que la protection de l'adulte ait été temporairement prise en compte par la révision du Code civil de 2013, de nombreux problèmes isolés ne sont pas encore réglés aux plans civil et pénal. La publication d'UniDistance joue un rôle important dans la clarification de ces questions, au niveau du droit cantonal comme fédéral. Elle s'adresse avant tout aux professionnels qui ont des questions concrètes sur cette problématique et souhaitent éclaircir les aspects juridiques de leur travail. Mais elle représente aussi un outil pour les juristes qui veulent se familiariser avec la thématique de la protection de la sphère privée des personnes prises en charge.

Le vernissage

Lors du vernissage, tenu à Brigue le 7 février, les auteurs ont présenté un résumé de leurs réflexions. Les représentants d'UniDistance – qui a mis ses ressources humaines et financières à disposition - étaient également présents.

UniDistance

La Formation universitaire à distance, Suisse (UniDistance) est un institut universitaire reconnu par la Confédération, leader des études à distance en Suisse. Depuis 1992, elle propose des formations académiques reconnues, de type Bachelor et Master. Aujourd'hui, plus de 1500 étudiants francophones et germanophones y suivent une formation en communication, droit, économie, histoire, informatique, lettres, mathématiques, psychologie et sciences de l'éducation. Présente sur trois sites (Sierre, Brigue et Pfäffikon ZS), UniDistance compte près de 250 collaborateurs, dont 200 professeurs et assistants.

UniDistance.ch

Contact

Prof. Dr Marc Bors, Recteur

+41 27 922 70 50, marc.bors@fernuni.ch